

No 561.

MUSÉES ROYAUX

DOSSIER

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

L'ÉTAT

concernant les tableaux acquis à la vente du
Cabinet de feu de Stéyart. Van den Bussche
à Bruges.

561.

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE
1358		Ollening. Portrait d'homme vend au donier (bord rouge) Inv. 1358 15 nov. 1932
1359		Steen J. à l'opérateur.
1362		Grunenwald. Portrait de Louis II roi de Hongrie
1360		Inconnu. Portrait
1361		Inconnu. Portrait

} M. historien

copies faites et versées dans les archives
(bord rouge) Inv. 1358

1359

1360

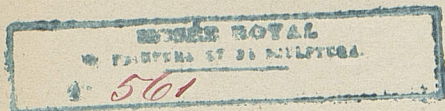
1361

1362

10 nov. 1934.

Amey

4 / 1000



Brunetta, le 18 Août 1856.

M. L. Leroy } Comm. Exp. inf.
Thys } et Comm. royal, sup

M^{rs}

M^{rs} le Président vous prie de
vouloir bien vous entendre avec
M^{rs} . . . à l'effet de lui adresser
un rapport sur le mérite, la valeur,
l'authenticité, l'état de conservation
des tableaux désignés ci-après
et provenant de la Collection de M^{rs}.
Ils ont été vendus par la vente
publique et fixés au mardi 19 de ce
mois. — N^{os} du Catalogue: 2.
Hemling - 36. Ruyssdael. — 42
43. Jean Steen. 47. Tenier.
61. Monne van coote. — 64. Vander
-neer. —

57 Van Dyck - 58 attrib. au
même.

~~Le Président vous prie de~~
~~vouloir bien vous entendre avec~~

M^{rs} Mury espère qu'il vous
sera possible de lui remettre
votre rapport au plus tôt. Il
aura du bon et de vous
rendre chez lui avec cette bonne
V^{rs} M^{rs}. agr. Le Secrétaire
M^{rs}

Bonnelle, le 21 Août 1856

M^{re} le Ministre de l'Int^{re}

Monsieur le Ministre
Je vous informe que nous
venons de faire acquisition,
pour le compte de l'Etat, à
la vente de la Collection des
feu M^{re} Théodore Vanden-
Bussche, des tableaux man-
-teux ci-après :

1578
1^{re} N° 2 du Catalogue Un portrait d'homme, peint par
Hemling. - Ce précieux petit tableau,
remarquable sous le rapport de l'expres-
sion & du coloris, occupera le premier
rang dans notre Collection des
gothiques, adjugé au prix de fr 1300.-

1579
2^e N° 43 du Catalogue : Le médecin
de village, par Jean Steen.
Tableau d'après petite dimension,
mais d'une très belle qualité
et formant un bon spécimen
de l'œuvre de ce grand maître

distingué - acquit au prix de frs 540.

Pour la Galerie historique

1360 3^e Le portrait d'Etubert Le Meri, digne
copie d'après Van Dyck. 26. -

1361 4^e Le portrait de Barnoult, peint par
Van Harlem. 70. -

1362 5^e Le portrait de Louis II. Roi de Hongrie
et de Bohême, Epoux de l'Heri de
Hongrie, Sœur de Charles Quint,
attribué à Grunewald. 200. -

Espérant que ces acquisitions
recevront votre approbation, nous
avons l'honneur, M^{le} Ministre,
de former ici la plus nécessaire
pour la liquidation du Somme
due de ce chef à M^{le} Etienne Leroy.

Veuill. agréer, M^{le} Ministre.

Le Secrétaire
M^{le}

Le Président.
J. J. J.

MINISTÈRE

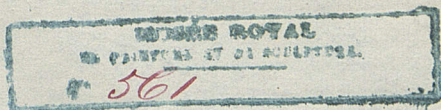
DE

L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 18 Septembre 1856.

5^e DIVISION. 2^e Sect.

N^o. 1911
8552.



N. B. Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la division.

" ANNEXE "

SOMMAIRE.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous
informer que j'approuve les acquisitions
faites à la vente des tableaux de feu
M^{re} Steyaert-Tanden-Bussche, les-
quelles s'élèvent en totalité à fcs 2136, "
Selon les prix indiqués dans votre
rapport du 30 Août dernier, N^o 561.

Agreez, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

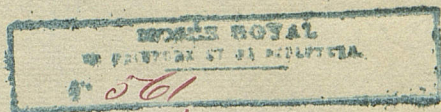
Le Ministre de l'Intérieur,

P. de Keyser

A Messieurs les Membres de la Commission Administrative
du Musée royal de peinture etc.

Bruxelles, le 24 7^{bre} 1856.

④

5^e DIVISION. 2^e Sect.N^o 1911
8155.

N. B. Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la division.

"ANNEXE"

SOMMAIRE.

M. de Decker

Répondant à votre lettre
du 31 Août dernier, N^o 561, j'ai l'honneur
de vous informer que j'approuve & ratifie
l'acquisition que vous venez de faire,
à la vente publique de la Collection d'objets
d'arts délaissée par le St. Meyaert-Vanden-
Bussche à Bruges, de cinq tableaux, pour
le Musée de l'Etat, moyennant la
somme de frs 2349-60^c plus frs 106-80^c
pour honoraires dus au Sieur Le Roy par
l'entremise duquel cette acquisition
a été faite.

Des mesures sont prises pour la prompte
liquidation des sommes susmentionnées.

Le Ministre de l'Intérieur,

O. de Decker

A Messieurs les Membres de la Commission Administrative du
Musée Royal de peinture & de sculpture.